

NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2023/030

Genève, le 20 mars 2023

CONCERNE:

Deuxième réunion des États de l'aire de répartition
de l'Initiative conjointe CITES-CMS sur les carnivores d'Afrique (ACI) :
1 au 4 mai 2023 à Entebbe, Ouganda -
Invitation aux observateurs à exprimer leur intérêt à participer à la réunion

1. La réunion se tiendra du 1 au 4 mai 2023 à Entebbe, en Ouganda (lieu de réunion : Protea Hotel de Marriott Entebbe). Elle aura pour objectif de rassembler les représentants de tous les États de l'aire de répartition d'une ou plusieurs des quatre espèces couvertes par l'Initiative, à savoir le lion d'Afrique (*Panthera leo*), la panthère ou léopard (*P. pardus*), le guépard (*Acinonyx jubatus*) et le lycaon (*Lycaon pictus*) ainsi que les organisations d'observateurs concernées. La réunion d'Entebbe rassemblera tous les États de l'aire de répartition concernés dans le but de discuter du programme de travail de l'Initiative et de sa mise en œuvre (incluant un bilan de la mise en œuvre et la hiérarchisation des activités), des questions de conservation spécifiques aux espèces couvertes, et de l'avenir de l'Initiative (incluant sa gouvernance, son mode opératoire et son financement).
2. **Les observateurs** (non-Parties, Nations Unies et ses agences spécialisées, organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales et secteur privé) directement impliqués dans des activités qui soutiennent les États de l'aire de répartition dans la mise en œuvre des activités contenues dans le POW de l'ACI, les experts dans les domaines de travail spécifiques couverts par le POW, et les institutions qui financent l'ACI par l'intermédiaire du Secrétariat de la CITES et de la CMS ou par le biais des activités contenues dans le POW sont invités à exprimer leur intérêt à participer à la réunion. Les observateurs souhaitant participer doivent s'inscrire en ligne via le lien suivant sur le site web de la CMS au plus tard le vendredi 31 mars 2023: <https://meetings.cms.int/meetings/ACI2/registration?lang=fr> .
3. Les observateurs sont priés de soumettre avec leur inscription en ligne une brève déclaration de soutien (maximum 200 mots) contenant des informations relatives aux activités du POW ACI qu'ils aident les États de l'aire de répartition à mettre en œuvre / domaines spécifiques d'expertise pertinents pour le POW / activités contenues dans le POW financé.
4. Veuillez noter que conformément aux pratiques de la CITES et de la CMS, la participation des observateurs sera limitée afin d'assurer un équilibre entre les États de l'aire de répartition et les observateurs participant à la réunion. Les observateurs sont donc encouragés à collaborer et à consolider leur représentation. Le Secrétariat confirmera les admissions à la réunion après la clôture des inscriptions des observateurs (31 mars 2023).

5. **Les pays de l'aire de répartition**¹ aux espèces énumérées ci-dessus ont été invités à la réunion et sont priés de s'inscrire conformément à l'invitation et au plus tard le vendredi 24 mars 2023. Si un État de l'aire de répartition n'a pas reçu l'invitation, veuillez contacter Mme Nora Weyer au Secrétariat de la CMS par e-mail: nora.weyer@un.org.

¹ *Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, et Zimbabwe*